



Rapport à S.E.M. **Abdou Diouf**
Secrétaire général de la Francophonie
sur

la place et l'usage de la langue française aux Jeux olympiques d'hiver de Turin 2006

par **Lise Bissonnette**
Grand Témoin de la Francophonie
Présidente-directrice générale de
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Rapport à S.E.M. **Abdou Diouf**
Secrétaire général de la Francophonie
sur

**La place et l'usage
de la langue française
aux Jeux olympiques
d'hiver de Turin 2006**

par **Lise Bissonnette**
Grand Témoin de la Francophonie
Présidente-directrice générale
de Bibliothèque et
Archives nationales du Québec

sommaire

INTRODUCTION	4
1. RAPPELS PRÉLIMINAIRES	8
1.1 Rappel du cadre juridique	9
La Charte olympique	
Contrats avec la ville hôte et autres accords	
Le degré de contrainte des prescriptions	
1.2 Rappel de la mission de Grand Témoin de la Francophonie	12
Les origines de la mission	
Le calendrier	
2. LES FAITS	14
2.1 Les bons points	15
Les structures	
– <i>Le service de traduction du TOROC</i>	
– <i>Le réseau des bénévoles</i>	
Les vecteurs de communication	
– <i>Les documents généraux d'information</i>	
– <i>Le site Internet</i>	
– <i>Signalisation et affichage</i>	
– <i>Le commentaire des événements</i>	
2.2 Les carences	21
L'identification de l'événement, la vitrine informative et le programme culturel des Jeux	
Le volet commercial des Jeux	

Le commentaire sportif	
Les réunions techniques de travail	
Les médias	
L'accueil du Grand Témoin	
3. CONSTATATIONS GÉNÉRALES	28
3.1 Les grands facteurs d'explication	29
L'évolution générale de la communication internationale	
Le déclin du français dans l'espace francophone	
L'anglais, langue du sport international	
3.2 Les facteurs spécifiques	32
L'absence de véritable cadre réglementaire	
Le règne du marché	
La confiance excessive dans les mécanismes naturels de régulation	
L'importance de l'information instantanée	
Les coûts et espaces nécessaires pour garantir le statut du français	
RECOMMANDATIONS	36
CONCLUSIONS	40
ANNEXES	44
Programme des deux missions du Grand Témoin	
Liste des personnes rencontrées	
Revue de presse	
Remerciements	
L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE	61

introduction



Le 12 juillet 2005, le Secrétaire général de la Francophonie, S. E. M. Abdou Diouf, me faisait l'honneur de me confier la mission de Grand Témoin de la Francophonie durant les Jeux olympiques d'hiver de Turin, qui allaient se dérouler du 10 au 26 février 2006.

Il me demandait de lui « remettre un rapport complet sur la place et l'usage du français tel qu'observé dans la ville hôte ». La démarche que me suggérait le Secrétaire général n'en était surtout pas une de censure. L'OIF n'a pas vocation à policer l'usage de la langue française dans les instances internationales mais elle s'inquiète avec raison de son déclin constant.

Dans le cas des Jeux olympiques modernes, dont le français est littéralement la langue maternelle, maints signaux nourrissent depuis des années, chez les francophones, la crainte d'un glissement irréversible. Mais l'histoire même des Jeux en fait l'un des terrains les plus favorables à un redressement linguistique fidèle au passé et porteur d'avenir.

Redonner au français la place au moins égale qui lui revient par une sorte de droit d'aînesse, ce serait retrouver un héritage relié aux valeurs originelles des Jeux, dont certains s'inquiètent tant aujourd'hui devant leur commercialisation massive. Relancer

le français comme langue essentielle des Jeux, ce serait illustrer sur le terrain le plus réel le souhait récemment exprimé par tant de peuples de vivre en état de diversité culturelle, sans récuser la position de l'anglais comme langue de communication internationale mais sans accepter qu'il devienne langue unique. En ce sens, les différentes nations qui participent aux Jeux, quelle que soit leur langue principale, ont un intérêt évident à ce que le français demeure un puissant facteur d'équilibre au sein du lieu d'échange entre tous qu'est l'espace olympique.

Parce que ma mission en était d'abord une d'observation, j'ai quitté la ville hôte des Jeux sans optimisme si les choses devaient demeurer en l'état. À la marge, si je compare mes notes à celles de mon prédécesseur aux Jeux d'Athènes, le français a certes vécu un peu plus heureux à Turin. Mais ce fut affaire de conjoncture et de talent naturel dans l'ancien royaume de Savoie, de même que d'injection de ressources extérieures au Mouvement olympique lui-même.

Le tableau d'ensemble, pour plus agréable qu'il ait été en certains fragments, demeure le même. Le français, qui fut « la » langue des Jeux il y a un siècle, est devenu une langue de cérémonie, une étiquette à laquelle on continue à déférer dans les occasions d'élégance, tandis qu'à l'usage il n'est plus que langue seconde ou tierce, au mieux. Originaire d'un endroit du monde où ce recul fut longtemps perçu comme fatal avant d'être combattu et corrigé – avec un succès toujours relatif mais indiscutable –, je suis convaincue qu'un coup de barre est non seulement possible mais plus aisé qu'on préfère le croire. Tout, à cet égard, est d'abord une affaire de volonté politique, puis d'instrumentation adéquate.



Mes recommandations vont en ce sens et s'adressent aussi, par la voie de l'Organisation internationale de la Francophonie, au Mouvement olympique.

1

Rappels préliminaires



1.1 Rappel du cadre juridique

Le statut du français, langue olympique, a été affirmé dès la création du Comité international olympique et la refondation des Jeux par Pierre de Coubertin à Paris en 1894. À cette époque, le français, langue des élites politiques, diplomatiques et culturelles était très largement utilisé de par le monde et représentait la langue de communication internationale par excellence. À tel point que le baron de Coubertin avait alors jugé pertinent, dans un souci d'ouverture et d'équité, de lui adjoindre l'anglais comme seconde langue du Mouvement olympique renaissant.

LA CHARTE OLYMPIQUE

La Charte olympique, texte fondateur des Jeux de l'ère moderne, reconnaît ainsi dans sa version la plus récente amendée en septembre 2004, à la Règle 24 (anciennement article 27) :

- 1) Les langues officielles du CIO sont le français et l'anglais.
- 2) À toutes les sessions, une interprétation simultanée doit être fournie en français, anglais, allemand, espagnol, russe et arabe.
- 3) En cas de divergence entre le texte français et le texte anglais de la Charte olympique et de tout autre document du CIO, le texte français fera foi sauf disposition expresse écrite contraire.

Il est à noter que les termes de la Règle 24-1 sont particulièrement lapidaires, se limitant à citer les langues officielles du CIO sans préciser les répercussions de ce choix sur l'organisation matérielle des Jeux. Il faut souligner également qu'aucun texte d'application ne vient compléter ces dispositions générales en matière linguistique dans la Charte elle-même, alors que ce procédé est pourtant très largement utilisé pour d'autres règles, et cela souvent avec un degré de précision élevé.

CONTRATS AVEC LA VILLE HÔTE ET AUTRES ACCORDS

Ainsi absent dans la Charte, le balisage de la place des langues officielles dans l'organisation et le déroulement des Jeux olympiques est délégué à plusieurs autres documents établissant, à divers niveaux, les responsabilités du pays d'accueil : contrat avec la ville hôte, accords multipartites d'ampleur variable entre le comité organisateur des Jeux et ses partenaires. Ces derniers textes, qui n'ont pas valeur constitutionnelle, sont toutefois ceux qui définissent de la façon la plus concrète le dispositif susceptible d'assurer le respect du statut officiel de la langue française.



Pour ce qui concerne les Jeux de Turin, la convention signée par le comité organisateur, le TOROC, avec l'ambassade de France en Italie en juin 2005 permet ainsi de prévoir les moyens nécessaires à une présence effective du français à travers un réseau de traducteurs et de bénévoles, mettant notamment à contribution l'Institut national du sport et de l'éducation physique et, surtout, le Centre culturel français de Turin, dont l'action de soutien et de promotion de la langue française aura été majeure tout au long de la préparation et du déroulement des Jeux. Il va sans dire qu'aucune mesure analogue n'a été adoptée à l'égard de l'anglais, le comité organisateur et la ville hôte prenant à leur compte tous les frais que son usage massif entraîne. Il y a là, à sa face même, un traitement incompatible avec l'égalité théorique du statut des deux langues.

LE DEGRÉ DE CONTRAINTE DES PRESCRIPTIONS

Si l'ensemble des textes précités traitent avec acuité des dispositions à prendre pour garantir au français la place qui lui revient, on observe cependant qu'aucune contrainte n'accompagne ces prescriptions et que l'application des mesures prévues n'est assortie d'aucune sanction en cas de manquement aux engagements contractés.

1.2 Rappel de la mission de Grand Témoin de la Francophonie

LES ORIGINES DE LA MISSION

Il y a dix ans maintenant, les inquiétudes liées à l'érosion continue de l'usage du français dans l'organisation et le déroulement des Jeux olympiques ont conduit le gouvernement français à nommer, lors de chaque Olympiade, un émissaire chargé d'observer le respect des dispositions linguistiques de la Charte.

Rapidement, l'idée s'est imposée qu'il serait judicieux de donner à cette mission une dimension multilatérale propre à en accroître le rayonnement, dans un contexte international d'affirmation d'une Francophonie politique forte.

Pour la première fois à l'occasion des Jeux olympiques d'été d'Athènes, c'est donc M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, qui a nommé un « Grand Témoin de la Francophonie » chargé de rédiger, au terme de sa mission d'observation, un rapport circonstancié dont les conclusions ont été présentées au Sommet de la Francophonie de Ouagadougou (Burkina Faso) en novembre 2004.



Des observations faites à Athènes par ce premier « Grand Témoin », M. Hervé Bourges, président de l'Union internationale de la presse francophone, sont ressorties avant tout la pertinence d'une telle mission, qui permet de dépeindre en toute objectivité la réalité linguistique des Jeux, et la nécessité de proposer rapidement des correctifs aux dérives signalées, en prévoyant notamment une action en amont de l'événement.

LE CALENDRIER

Lorsque M. Abdou Diouf m'a fait l'honneur de me nommer « Grand Témoin de la Francophonie » pour les Jeux d'hiver de Turin en juillet 2005, il m'a donc été possible de tirer profit des recommandations de mon prédécesseur à Athènes, en organisant une mission préparatoire dès l'automne 2005 à Paris, Rome et Turin.

Du 19 au 26 septembre, lors d'entretiens avec les responsables des milieux politiques (nationaux et locaux), diplomatiques et sportifs, j'ai pu recueillir de précieuses informations sur l'état d'avancement du dispositif linguistique prévu à Turin et sensibiliser mes interlocuteurs à l'importance du respect de la Règle 24 de la Charte olympique. Ces échanges ont abouti à l'identification de points faibles dans les efforts déjà consentis et à la présentation de premières recommandations aux instances concernées.

La mission elle-même s'est ensuite déroulée du 9 au 26 février 2006. Elle a été l'occasion de constater, à Turin et sur l'ensemble des sites olympiques, les progrès accomplis depuis les Jeux d'Athènes, de prendre la mesure des évolutions en cours au sein du Mouvement olympique, des milieux du sport international et des médias, de noter un certain nombre de carences observées dans l'application de la Règle 24 de la Charte olympique et de mobiliser, pour l'avenir, les représentants des comités olympiques de Pékin et de Vancouver sur l'urgence d'y remédier.

2

Les faits



2.1 Les bons points

Les observations réalisées en septembre 2005 puis en février 2006 permettent de mettre en lumière « bons points » et carences dans le respect du statut et de l'usage du français, langue olympique. Dans un contexte international où le français langue de communication internationale perd du terrain et où la Règle 24 de la Charte olympique ne suffit plus à lui garantir la place naturelle qui lui revient dans la tenue des Jeux, et cela même si le dispositif en cause constitue une anomalie révélatrice, on doit inscrire au nombre des « bons points » la mise en place de structures spécifiques vouées à assurer la présence d'un français de qualité dans le déroulement de l'événement. On doit souligner, également, l'existence de plusieurs vecteurs de communication qui offrent une efficacité certaine à la transmission de l'information en français.

LES STRUCTURES

Le service de traduction du TOROC

Au mois de juin 2005, le comité d'organisation des XX^{es} Jeux olympiques d'hiver – Torino 2006 (TOROC) a signé, avec l'ambassade de France à Rome, une convention « afin de signifier leur volonté d'œuvrer ensemble, avec le concours de l'Organisation internationale de la Francophonie, à la mise en place d'un programme destiné à veiller à l'usage de la langue française en tant que langue officielle pendant les préparatifs et le déroulement des XX^{es} Jeux olympiques et IX^{es} Paralympiques d'hiver – Torino 2006 ».

Le programme de promotion de la langue française annexé à la convention confie au Centre culturel français de Turin (CCFT) la mise en œuvre de mesures visant notamment à soutenir le service de traduction du TOROC et à aider au recrutement de bénévoles francophones. Quinze stagiaires francophones ont ainsi été affectés au service de traduction du TOROC en janvier et février 2006, deux d'entre eux ayant commencé leur mission dès mars 2005, avant même la signature officielle de la convention.

Sur la base de ce dispositif, le TOROC s'engage, pour sa part, à « imprimer et fabriquer en temps utile tous les supports dont le contenu aura été traduit avec l'aide de la partie française : billets, guide du spectateur, information pour le site Internet, etc. ; diffuser en exacte contemporanéité avec les autres langues utilisées durant les Jeux olympiques les informations et les résultats destinés à la presse ainsi qu'au grand public ».

Il s'engage également à produire en collaboration avec l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) un lexique trilingue des Jeux olympiques d'hiver, à développer et à maintenir en français le site Internet des Jeux et à assurer autant que possible, en concertation avec le CCFT, la production de produits dérivés marqués en français.



Le réseau des bénévoles

Plus de 20 000 bénévoles ont été engagés pour la durée des Jeux de Turin. Le Centre culturel français de Turin a organisé à l'intention des bénévoles francophones des séances d'information dès novembre 2004. Chargés d'accueillir les spectateurs, de préparer les tracés des compétitions, de gérer le réseau des transports pour la famille olympique, d'aider et d'informer les invités, la presse, les commanditaires et les athlètes, ces personnes de tous âges ont accompli un travail remarquable. Dans la ville de Turin comme sur les sites olympiques, il a toujours été possible de trouver un bénévole parlant français pour nous renseigner, ou capable de trouver rapidement un collègue francophone si lui-même ne maîtrisait pas le français.

LES VECTEURS DE COMMUNICATION

Les documents généraux d'information

Produits par le TOROC, ces documents ont été conçus dans les trois langues de travail des Jeux de Turin, soit les deux langues officielles du CIO et l'italien. Qu'il s'agisse de documents destinés à des groupes ciblés, tels la famille olympique, les athlètes, la presse, les comités nationaux olympiques, ou de brochures « grand public », ces publications sont tout à fait conformes aux exigences de la Règle 24 de la Charte olympique.

Au-delà du respect de ce principe, il est satisfaisant de noter que le nombre d'exemplaires imprimés dans chacune des langues ainsi que leurs lieux de diffusion ont permis de répondre avec réalisme aux attentes des spectateurs présents.

On peut certes déplorer que le principal document d'information, le *Guide du spectateur*, n'ait pas été publié en français dans sa version grand format. La version de poche, cependant, a été produite à 1,2 million d'exemplaires dont 660 000 en italien, 380 000 en anglais et

160 000 en français. Cette version française a été diffusée à l'Atrium, principal centre d'information sur les Jeux situé au cœur de la ville, sur les différents sites olympiques, dans les hôtels, les gares et les aéroports, y compris ceux de Milan.

Le journal quotidien publié à l'intention des athlètes et accompagnateurs vivant dans les villages olympiques a été tiré à 8 000 exemplaires du 7 au 27 février et proposé dans une version strictement bilingue quant au contenu des articles, mais malheureusement unilingue anglais pour l'ensemble de ses titres, dont celui de la publication elle-même (*The Village lives here*).

Le site Internet

En octobre 2005, le TOROC a officiellement lancé un portail Internet « pré-Jeux », conçu dans les trois langues de travail. La version française du site, initialement incomplète (de nombreuses pages n'étaient accessibles qu'en anglais) ou émaillée de fautes d'orthographe et de grammaire, a été progressivement améliorée jusqu'à présenter, au début de 2006, l'ensemble de l'information dans un français de qualité. Au mois de février, tout au long des Jeux, l'actualisation des données a été effectuée simultanément dans les trois langues. Il est à noter que, pendant la durée des Jeux, trois stagiaires francophones du service de traduction du TOROC ont été affectés en permanence à la mise à jour du site Internet.

Au lendemain des Jeux, le TOROC a émis des statistiques d'utilisation du site impressionnantes : plus de 71 millions de pages ont été visitées, soit une augmentation de 11 % par rapport aux Jeux d'Athènes et de 300 % par rapport à ceux de Salt Lake City.

Avec la baisse de l'audience télévisuelle des Jeux olympiques, spécialement marquée pour ceux de Turin, ce moyen de communication est à prendre en considération de façon prioritaire car sa liberté et sa facilité d'accès en font désormais un mode



d'information privilégié pour le grand public. À cet égard, une vigilance particulière s'impose donc car les statistiques du TOROC montrent que les plus grands utilisateurs du site ont été, dans l'ordre, les Américains, les Russes, les Canadiens, les Italiens et les Finlandais. Ces données méritent bien entendu d'être nuancées dans la mesure où elles sont directement liées à des publics amateurs de sports d'hiver, mais il n'en reste pas moins que 80 % des pages visitées l'ont été en anglais. Face à la problématique croissante de rentabilité des efforts financiers liés à la traduction dans un respect minimal de la Règle 24 de la Charte olympique, cette progression de l'Internet comme vecteur majeur de communication doit imposer une prudence particulière afin que l'argument du nombre n'aboutisse pas à un déséquilibre du site au profit de l'anglais et de la langue du pays hôte, lorsque celle-ci est différente des langues officielles du CIO.

Signalisation et affichage

Dans ce domaine, des réalisations positives doivent être notées ; des carences importantes devront cependant être soulignées dans la suite de ce rapport.

Le dispositif d'affichage et de signalisation élaboré par la Ville de Turin répond à une option minimaliste qui a permis de respecter la présence des deux langues olympiques aux côtés de l'italien sur les nombreuses bannières et messages électroniques de bienvenue installés sur les places et les grands axes de circulation. Hors de la ville, sur les routes menant aux sites olympiques de montagne, seules des banderoles « Torino 2006 » étaient le plus souvent repérables par les visiteurs.

Sur les sites de compétition eux-mêmes, la signalisation réalisée par le TOROC pour l'identification des bâtiments, les postes de contrôle, les villages des athlètes, était rigoureusement proposée en français et en anglais.

Le commentaire des événements

Là encore, les résultats observés sont à nuancer. Au chapitre des points positifs, on doit souligner que le commentaire des événements protocolaires et officiels, cérémonies, d'ouverture, de clôture et de remise des médailles, a été effectué dans un respect scrupuleux des trois langues de travail. Ces cérémonies, organisées selon des scénarios comparables associant discours officiels et partie récréative, peuvent être considérées comme des modèles d'application de la Règle 24 de la Charte olympique.

Ainsi – et en nette progression par rapport à l'expérience d'Athènes – la présentation de l'événement, les discours des personnalités présentes (président du CIO, président du TOROC, président de la République italienne) ont-ils été prononcés en français puis en anglais, ponctués de phrases en italien destinées au public national. Tandis que les discours étaient prononcés dans l'une de ces langues, les spectateurs pouvaient suivre une traduction simultanée sur des écrans géants disposés dans le stade.

Lors des compétitions, le recours aux trois langues de travail n'a été observé qu'au moment de l'accueil du public et de l'énoncé des mesures de sécurité.

La partie « spectacle » des cérémonies, en revanche, s'est essentiellement déroulée en anglais et en italien.

Par ailleurs, certains témoignages laissent à penser qu'en coulisses, derrière le résultat très satisfaisant observé, la logistique nécessaire à la production de versions françaises de qualité n'a été possible qu'au prix de négociations parfois tendues au sein de l'équipe des commentateurs.



2.2 Les carences

L'IDENTIFICATION DE L'ÉVÉNEMENT, LA VITRINE INFORMATIVE ET LE PROGRAMME CULTUREL DES JEUX

Les responsables de l'image de « Torino 2006 » ont choisi d'adopter, pour identifier ces Jeux d'hiver, un slogan unilingue en anglais « Passion lives here », dont on imagine pourtant sans difficulté une traduction française aussi percutante. Si le souci de brièveté a mené à cette décision, une version italienne aurait été une solution fort élégante et acceptable. L'omniprésence de ce slogan a, au contraire, offert à l'anglais une prépondérance symbolique sans égale, qui dépasse de beaucoup le caractère fonctionnel de son usage, si souvent évoqué par nos interlocuteurs.

La Ville de Turin, quant à elle, a créé un magnifique centre d'information, l'Atrium, excellemment situé et d'une architecture fort attractive, pour répondre aux attentes des milliers de visiteurs présents à l'occasion des Jeux. Dans cette enceinte étaient proposés des expositions relatives à l'histoire des Jeux olympiques d'hiver et à celle de la région du Piémont ainsi que des postes d'accès à Internet, des comptoirs d'information et une billetterie. Les textes accompagnant

ces services étaient prioritairement proposés en anglais avec traduction française laissant largement à désirer.

Par ailleurs, comme le veut la tradition olympique, les Jeux de Turin se doublaient d'un programme d'activités culturelles intitulé « Italyart », dont la documentation n'était accessible, dans les nombreux lieux que nous avons visités, que dans sa version anglaise.

Les seuls efforts significatifs consentis pour assurer le rayonnement du français dans le domaine culturel lors des Jeux l'ont été conjointement par l'Organisation internationale de la Francophonie et le Centre culturel français de Turin, qui ont conçu pour les deux semaines de l'événement un programme d'activités de grande qualité, présenté dans le cadre du sympathique « Café, rendez-vous de la Francophonie » créé pour l'occasion.

LE VOLET COMMERCIAL DES JEUX

Dans ce domaine, on note une absence totale de la langue française. Dès l'arrivée à l'aéroport de Turin, les annonces des commanditaires se déclinent en anglais et l'ensemble de la communication organisée dans le « Village des sponsors » l'est en anglais et en italien. Dans les « Olympic stores », les produits officiels sont uniquement étiquetés en anglais et en italien.

L'article 5 de l'annexe à la convention signée entre le TOROC et l'ambassade de France prévoyait que le TOROC et le Centre culturel français de Turin feraient « leur possible pour développer des produits officiels marqués en langue française ». Cette disposition n'a trouvé qu'un faible écho dans la réalité et les seuls produits spécifiquement conçus en français l'ont été à l'initiative de l'Organisation internationale de la Francophonie, à une échelle modeste (écharpes et stylos).



Autre accroc de taille, tous les billets mis en vente pour donner accès aux épreuves, et même à la cérémonie d'ouverture et de clôture, étaient rédigés en anglais et en italien uniquement.

LE COMMENTAIRE SPORTIF

Si, comme il a été souligné précédemment, l'accueil protocolaire des spectateurs s'est fait dans les trois langues lors des compétitions sportives, le déroulement des épreuves a permis d'observer une variété de situations dont très peu ont été favorables à l'usage du français. Le plus souvent, les commentateurs sportifs se sont exprimés en anglais et en italien. D'autres langues ont pu apparaître ponctuellement pour certaines disciplines. Ainsi le français a-t-il trouvé une place de choix dans les commentaires des épreuves de ski alpin et de biathlon, tandis que l'allemand prenait sa place, par exemple, pour le saut à ski.

L'affichage électronique des résultats sur chaque site de compétition n'était proposé qu'en anglais. Plusieurs facteurs d'explication semblent sous-tendre cette situation sans logique apparente, certains liés à la popularité de la discipline concernée dans les pays alignant des concurrents au départ, d'autres à la langue de travail des diverses fédérations sportives et aux propositions de commentateurs faites au TOROC par les fédérations internationales de sports d'hiver.

LES RÉUNIONS TECHNIQUES DE TRAVAIL

La tendance à utiliser l'anglais comme langue de travail dès que s'achève toute phase officielle ou protocolaire a été confirmée par l'ensemble des interlocuteurs rencontrés à l'occasion de cette mission.

Ainsi, il nous a été mentionné à de nombreuses reprises que les réunions du CIO, de ses commissions, des comités nationaux

olympiques, des fédérations sportives nationales et internationales se déroulaient désormais essentiellement en anglais – avec traduction simultanée pour ce qui concerne le CIO – et que les participants francophones eux-mêmes adoptaient spontanément l'anglais lors de leurs interventions. Ce principe semble valoir, davantage encore, pour les rencontres à vocation technique, quelle que soit leur thématique (réglementaire, juridique, médicale, etc.).

LES MÉDIAS

La dérive observée dans les milieux du sport est encore plus flagrante dans le monde des médias, dont l'anglais est devenu la langue de travail unique.

La configuration des lieux parle d'ailleurs d'elle-même. La signalétique des espaces d'accueil du Main Press Centre était certes trilingue. Mais sitôt franchis les seuils réservés aux seuls membres accrédités de la presse, le français et l'italien disparaissaient tout à fait.

De même une interprétation simultanée était disponible lors des conférences de presse, mais les communications avec les journalistes et techniciens se faisaient massivement en anglais. En naviguant sur l'intranet des médias, on notait également une prédominance de l'anglais dans la mesure où toute l'information « à chaud » n'était fournie que dans cette langue, aucune traduction française n'étant ultérieurement produite en raison des exigences d'immédiateté de la transmission.

Les données de référence elles-mêmes, dont la durée de vie est pourtant plus longue, n'étaient pas traitées sur un pied d'égalité linguistique : les biographies des athlètes, par exemple, étaient proposées dans une version beaucoup plus détaillée en anglais, seul un résumé de ces textes étant offert en français.



Dans le domaine de la presse audiovisuelle, cette situation prenait une acuité particulière.

Dans l'enceinte de la « Torino Broadcasting Organisation » (TOBO), le français était totalement absent de l'affichage et de la signalisation. Cette organisation, chargée de produire le signal audiovisuel et de le transmettre aux médias ayant acquis les droits de diffusion, ne travaillait qu'en anglais, fournissant des images avec incrustations exclusivement dans cette langue. Si ces incrustations sont de plus en plus réduites, elles n'en demeurent pas moins le point de référence de millions de téléspectateurs de par le monde et se devraient donc d'être exemplaires quant au respect de la Règle 24 de la Charte olympique.

Cet état de fait est d'autant plus préoccupant que sa correction n'appelle pas de solution simple. En raison de l'exigence légitime de simultanéité de l'information dans les langues officielles, il est impensable de traduire en français les incrustations préparées en anglais et de les substituer ensuite à la version anglaise sur les images existantes. La seule solution consiste à doubler le système et à produire en parallèle des images avec incrustations en français et en anglais, puisque l'hypothèse d'alourdir l'image par une incrustation en deux langues semble a priori exclue. Le coût d'un tel système est probablement élevé – bien que nul ne l'ait établi à ce jour – et sa réalisation ne pourrait relever que d'une volonté politique certaine.

La question du signal audiovisuel est ainsi emblématique de l'ensemble de la problématique linguistique dans le fonctionnement du Mouvement olympique, en ce qu'elle implique une prise de position claire quant à la hiérarchie des priorités du CIO. À cet égard, celui-ci bénéficiera prochainement d'une occasion unique de faire évoluer la situation actuelle et de marquer son attachement aux principes de la Charte olympique puisqu'à compter de 2010, il deviendra lui-même le diffuseur hôte et c'est à lui que reviendra la responsabilité d'assurer la

production du signal audiovisuel. Aucune assurance ne nous a été donnée quant à une intention ou volonté de modifier la procédure actuelle.

L'ACCUEIL DU GRAND TÉMOIN

Mon séjour à Turin a été des plus agréables et mes interlocuteurs ont été aussi chaleureux qu'attentifs, à tous les niveaux du Mouvement olympique.

Pour que mon rapport d'observation soit complet, ainsi que l'avait requis le Secrétaire général de la Francophonie, il me faut toutefois signaler que la place officielle réservée au Grand Témoin de la Francophonie par l'organisation olympique ne correspond pas vraiment à ses attentes. L'accréditation dont je disposais me faisait membre de la « famille olympique » et me facilitait certains transports ainsi que l'accès aux épreuves, mais dans des limites qui ont souvent compliqué mes déplacements et restreint mes observations sur les lieux, sauf à déboursier des sommes fort importantes pour obtenir des sièges.

Qui plus est, selon les termes de mon mandat, je devais « représenter l'Organisation internationale de la Francophonie aux manifestations et cérémonies officielles ». Or je n'ai reçu, du CIO ou du TOROC, aucune invitation à exercer cette « représentation ». Logée hors du circuit officiel, j'ai dû requérir pièce à pièce les entretiens nécessaires à mon travail, un peu à la façon d'un journaliste accrédité aux Jeux. Certes, j'ai pu être reçue au plus haut niveau de l'organisation mais comme une visiteuse plutôt qu'une ambassadrice des pays de langue française, statut qu'avaient souhaité pour moi les diplomates de pays francophones présents en Italie et représentés aux Jeux. Il y a là aussi une carence, à rattacher à la négligence bienveillante dont le français fait désormais l'objet lors des Jeux.

Pour que le prochain Grand Témoin puisse assumer sa mission au mieux, surtout dans les conditions autrement plus complexes que poseront les Jeux d'été de Pékin en 2008, cette situation devrait être corrigée et des ententes préalables convenues dès maintenant.

3

Constatations générales



3.1 Les grands facteurs d'explication

À la lecture de ces observations de terrain, on aura compris que le statut et l'usage du français comme langue officielle du Mouvement olympique varient grandement en fonction des domaines dans lesquels on se situe : en tant que langue officielle et protocolaire, le français occupe la place qui lui revient aux termes de la Règle 24 de la Charte olympique ; en tant que langue de travail et de communication au quotidien, en revanche, sa position est de plus en plus marginalisée. À cette évolution, il est possible de distinguer deux ordres de facteurs explicatifs, les uns de nature générale, les autres spécifiques aux milieux olympiques.

L'ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE LA COMMUNICATION INTERNATIONALE

L'apogée de la langue française au XIX^e siècle, dont témoignent alors son usage dans toutes les Cours européennes et son expansion mondiale à l'ère de la constitution des empires coloniaux, se trouve également illustrée par le choix de Pierre de Coubertin d'en faire la langue olympique par excellence lors de la refondation des Jeux, en 1894. Cette suprématie est telle, alors, comme nous l'avons déjà souligné, que dans un souci d'ouverture et de fraternité, le baron de Coubertin jugera même utile de lui adjoindre, sans méfiance aucune, l'anglais comme deuxième langue officielle de l'olympisme renaissant.

Depuis lors, les deux guerres mondiales et l'essoufflement politique et économique des puissances européennes ont profondément modifié la donne et tout au long du XX^e siècle, la progression de la langue anglaise a été spectaculaire partout dans le monde. Perçue comme la langue du pouvoir, elle s'impose dans tous les milieux, politiques et économiques, bien sûr, mais aussi scientifiques et culturels. Il s'agit là d'une tendance lourde de nos sociétés qui perdure au XXI^e siècle et qu'il n'est pas question de nier, même si les prises de conscience de ces dernières années face aux apports précieux de la diversité culturelle permettent d'espérer une maîtrise relative du phénomène.

Il est à noter, de surcroît, que la prépondérance du monde des affaires dans nos sociétés modernes, si favorable à l'usage généralisé de l'anglais, se double d'un effet de mode qui fait de cette langue celle d'une certaine élite internationale. Le milieu culturel lui-même aime souvent se présenter ainsi branché sinon il se serait formalisé, à Turin, d'un programme d'accompagnement artistique des Jeux (Italyart) qui communiquait essentiellement en anglais. Comment espérer, dès lors, que le monde du sport fasse exception à une tendance aussi lourde ?



LE DÉCLIN DU FRANÇAIS DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

Selon les statistiques les plus récentes, dans les 63 pays de l'Organisation internationale de la Francophonie, sur plus de 600 millions d'habitants, 175 millions de personnes font un usage régulier de la langue française et 29 ont le français pour langue officielle. Cependant, dans le contexte actuel de globalisation des échanges, l'espace francophone lui-même n'échappe pas à la tendance générale qui porte à s'exprimer en anglais dans tous les forums internationaux. Ainsi nombre de comités nationaux olympiques de pays membres de la Francophonie, nous a-t-on dit au CIO, demandent que toute l'information leur soit transmise en anglais seulement. À l'occasion de conversations avec divers interlocuteurs, francophones ou non, familiers des organisations internationales, une remarque revient avec constance : comment la vocation internationale du français peut-elle être sauvegardée si les francophones eux-mêmes lui préfèrent l'anglais dans leurs échanges avec des partenaires étrangers ?

L'ANGLAIS, LANGUE DU SPORT INTERNATIONAL

Si, comme cela a déjà été mentionné, le système olympique fonctionne de plus en plus en anglais au quotidien, les instances du monde sportif international ont, elles aussi, adopté l'anglais comme langue de travail. Ainsi, l'Agence mondiale antidopage, les fédérations sportives internationales ou le Tribunal arbitral du sport, contribuent-ils à créer un environnement essentiellement anglophone, tendance encore renforcée par l'entrée dans les compétitions internationales de nouveaux sports dont le vocabulaire est universellement utilisé dans sa version anglaise. Pour ce qui concerne le surf des neiges, par exemple, il est frappant de constater que même dans le lexique trilingue préparé par le TOROC et l'INSEP à l'occasion des Jeux de Turin, certains termes n'ont trouvé aucune traduction française.

3.2 Les facteurs spécifiques

Au-delà de ces facteurs généraux d'explication, certaines réalités intervenant spécifiquement dans l'organisation des Jeux olympiques contribuent à la précarité du statut du français, langue olympique.

L'ABSENCE DE VÉRITABLE CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'un des points clés de la détérioration de la situation, au fil du temps, est l'absence de textes d'application des dispositions de la Règle 24 de la Charte olympique. Dans les statuts officiels du Mouvement olympique, en effet, aucune réglementation complémentaire ne vient préciser les modalités concrètes de mise en œuvre de ce principe et établir les sanctions éventuelles qui s'imposeraient en cas de non-respect de ces prescriptions.

Le respect minimal des dispositions de la Charte est donc assuré actuellement par des accords ponctuels, tel celui conclu avec le gouvernement français pour les Jeux de Turin, afin de pallier les carences du système olympique dans le domaine linguistique et de



porter assistance aux comités d'organisation des Jeux. Ce dispositif est à la fois anormal et insuffisant pour garantir au français la place qui lui revient. Il impose à la Francophonie de lourdes obligations au soutien d'une langue qu'on persiste à dire officielle alors qu'à ce régime elle devient simplement optionnelle.

LE RÈGNE DU MARCHÉ

L'évolution intrinsèque de la nature des Jeux olympiques contribue fortement au déclin du français au profit de l'anglais. On est bien loin aujourd'hui des premiers Jeux de 776 av. J.-C. et de leur unique épreuve de course de vitesse, ou même des premiers Jeux de l'ère moderne qui, en 1896, à Athènes, avaient réuni 241 athlètes de 14 pays, sans autre initiative commerciale que l'émission d'un timbre commémoratif.

Depuis lors, le volet sportif des Jeux s'est doublé d'une dimension économique majeure. L'événement est très largement ancré dans l'ère du « marketing », ce que traduit clairement l'imposante hiérarchie des commanditaires omniprésente derrière l'organisation des Jeux. « Worldwide partners », « sponsors principaux », fournisseurs officiels, titulaires de licences constituent désormais un rouage essentiel de la machine olympique, dont la langue de travail est l'anglais. Le passage des générations aidant, le caractère particulier des olympiques et leur tradition culturelle s'effacent à l'entendement des jeunes organisateurs professionnels qui traitent l'événement olympique comme toute autre vaste manifestation internationale génératrice de fortes retombées économiques. Face à cet immense dispositif commercial, les références à l'histoire des Jeux olympiques, à leurs valeurs originelles et au caractère fondateur du français dans leur renaissance sont de peu de poids.

LA CONFIANCE EXCESSIVE DANS LES MÉCANISMES NATURELS DE RÉGULATION

Les membres du TOROC, les représentants du gouvernement italien et les autorités locales de la province de Turin rencontrés ont tous affiché une certaine confiance quant au respect de la Règle 24 de la Charte olympique durant ces XX^{es} Jeux d'hiver en raison de la situation géographique du Piémont et de la tradition historique de la Savoie qui font que nombre d'habitants de la région parlent français et que, par ailleurs, la proximité de la frontière française ne pouvait que faciliter le recrutement de bénévoles francophones.

Si ces réalités ont, en effet, joué en faveur du français, elles ne constituent cependant qu'une réponse ponctuelle à la problématique générale des langues olympiques et méritent d'ailleurs d'être nuancées par la prise en compte d'un phénomène de génération qui fait que les jeunes Piémontais parlent aujourd'hui davantage l'anglais que le français. La disposition d'esprit qui consiste à miser sur un environnement favorable, pernicieuse et démobilisatrice, se retrouve déjà lorsqu'il est question des prochaines Olympiades : pour Pékin, on entend dire que la Chine a pour principe naturel le respect des textes fondateurs, et pour Vancouver, le bilinguisme officiel du Canada apparaît déjà comme une panacée. On admettra que la coïncidence entre les deux langues officielles d'un pays et les deux langues olympiques ne se produira que très rarement et ne peut donc être garante de lendemains qui chantent en français. On ne saurait assez insister sur les dangers que présente cette attitude face aux actions permanentes à engager pour permettre au français de retrouver son statut plein et entier de langue olympique.

L'IMPORTANCE DE L'INFORMATION INSTANTANÉE

Un facteur supplémentaire vient compliquer le rééquilibrage de l'usage des deux langues dans le déroulement quotidien des Jeux : l'impératif de communication instantanée. Il est clair qu'en matière d'épreuves



sportives retransmises en direct par les médias, tout délai dans la circulation de l'information lié à la traduction ou à la correction d'un message est susceptible de tuer cette information. Ce point est un élément majeur à prendre en considération dans les solutions techniques à mettre en place pour contrer le déclin du français dans le monde sportif. Ces solutions existent en de nombreux pays et organisations qui vivent en mode multilingue, et l'olympisme peut certes s'en inspirer.

LES COÛTS ET ESPACES NÉCESSAIRES POUR GARANTIR LE STATUT DU FRANÇAIS

Si l'on considère la situation actuelle, le retour à un usage du français conforme aux exigences de la Règle 24 de la Charte olympique implique des coûts non négligeables pour l'ensemble des intervenants, qu'il s'agisse du comité d'organisation des Jeux, de la ville et de la région hôtes, des médias et de la hiérarchie sportive nationale et internationale. La production d'outils de communication, l'achat d'espaces publicitaires, la présence de personnel francophone représentent autant de charges financières qu'il faut considérer avec réalisme et surtout accepter d'assumer si l'on veut demeurer fidèle à l'esprit de la Charte olympique. À l'observation des moyens considérables déployés pour le succès des Jeux et leur diffusion mondiale, je suis convaincue que la volonté politique est une question plus épineuse que celle des ressources financières.



Recommandations

Le respect de la Règle 24 de la Charte olympique appelle donc un certain nombre d'actions concrètes susceptibles de remédier de façon durable aux carences observées lors de cette mission.

1. Il devient impératif d'adopter un cadre réglementaire découlant de la Règle 24 de la Charte olympique et s'appliquant clairement à l'organisation des Jeux olympiques.
2. Il serait nécessaire de créer au sein du CIO une cellule permanente chargée de l'application des dispositions linguistiques de la Charte, de la coordination des actions menées en ce sens et de la mise en œuvre de sanctions en cas de non-respect de la Règle 24.
3. Le CIO devrait, dès la constitution du comité organisateur de la ville hôte, insérer dans le cahier des charges de celui-ci des dispositions précises et contraignantes énumérant ses engagements dans le domaine des langues officielles.
4. Le CIO se devrait d'intervenir très clairement, à l'occasion de chaque Olympiade, auprès des comités nationaux olympiques pour leur rappeler leurs obligations en matière de langues officielles et les astreindre à des obligations de résultat dans ce domaine.

5. Afin de soutenir ces initiatives, un lien permanent pourrait être établi avec l'Organisation internationale de la Francophonie. L'OIF pourrait ainsi désigner un correspondant permanent auprès du CIO chargé de suivre le dossier des langues olympiques et d'interagir avec les instances olympiques pour promouvoir l'usage du français à l'intérieur même de l'espace francophone.
6. Lors du XI^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, en septembre 2006 à Bucarest, il faudra rappeler aux autorités des pays membres et observateurs l'importance de l'utilisation prioritaire du français lors de leur participation aux Jeux olympiques.
7. Il serait également souhaitable d'asseoir mieux la mission de Grand Témoin de la Francophonie, d'en améliorer les conditions par une nomination précoce (dès la désignation de la ville hôte) et une organisation solide de la mission d'observation sur place, prévoyant les accréditations adéquates pour un accès à tous les lieux et événements pendant la durée des Jeux. Il importe que le Grand Témoin soit reçu comme un véritable ambassadeur ad hoc des pays de l'espace francophone.
8. Au chapitre des médias, il serait indispensable :
 - de veiller à la présence du français dans la conception et le fonctionnement des centres de presse (signalisation, affichage, production et transmission de l'information imprimée et virtuelle) ;
 - de mener un examen approfondi des solutions technologiques déjà disponibles qui permettraient d'assurer la simultanéité de l'information en français et en anglais pour l'ensemble des médias présents et la production d'un signal audiovisuel en français.
9. Au regard du volet commercial des Jeux, il conviendrait de sensibiliser les commanditaires à l'intérêt d'assurer leur promotion en français et de garantir la fabrication de produits dérivés « parlant français ».



- 10.** Puisqu'à l'horizon 2008 le comité d'organisation des Jeux paralympiques travaillera de façon plus étroite avec le CIO, il serait judicieux de prévoir dès à présent l'introduction des mesures nécessaires au respect du statut du français, langue olympique, dans le déroulement de ces Jeux. Rappelons que rien de tel n'a été prévu à Turin et que les Jeux paralympiques échappaient donc au périmètre de notre observation.



Conclusions



La désignation par le Secrétaire général de la Francophonie d'un Grand Témoin de la Francophonie aux Jeux olympiques a indiscutablement créé, depuis 2004, une prise de conscience salutaire face à une dérive amorcée dès le tournant du XX^e siècle.

Le rapport rédigé par M. Hervé Bourges à l'issue de sa mission à Athènes a grandement contribué à clarifier la problématique des langues officielles dans le contexte des Jeux et permis quelques avancées significatives dès l'Olympiade de Turin. Il n'en reste pas moins que la situation demeure préoccupante et que les diverses rencontres avec les responsables des milieux, politiques ou sportifs, engagés dans l'organisation de ces Jeux d'hiver 2006 et des deux prochains rendez-vous olympiques ont été loin d'apaiser les inquiétudes que l'on peut nourrir face à l'avenir.

Les représentants du comité d'organisation des Jeux de Pékin rencontrés à Turin ont avoué sans ambages en être aux balbutiements de leur réflexion quant à une présence du français lors de l'événement, reconnaissant aujourd'hui être prioritairement concentrés sur la nécessité de former dans les mois qui viennent plusieurs milliers de jeunes Chinois à la pratique de l'anglais. Le slogan de ces Jeux d'été 2008, « One world, one dream », n'a fait l'objet à ce jour d'aucune version française et ne figure sur la documentation promotionnelle disponible et sur le site Internet qu'en anglais et en mandarin.

Les Jeux d'hiver de Vancouver, en 2010, se présentent quant à eux sous de meilleurs auspices tant pour des motifs évidents liés au statut des langues officielles du Canada qu'en raison des actions volontaristes entreprises en amont par le comité organisateur, le COVAN, depuis plusieurs mois déjà. L'ensemble de la documentation publiée par le COVAN, ainsi que les premiers produits officiels offerts au public sont présentés en anglais et en français, dans une symétrie parfaite.

Par ailleurs, le comité d'organisation de ces Jeux a signé avec le gouvernement du Québec en octobre 2005 une convention de coopération détaillée où est exprimé le souhait de « promouvoir la dualité linguistique et la diversité culturelle du Canada » et qui affirme « qu'il est de la plus haute importance pour le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver que le français, l'une des deux langues du Mouvement olympique, occupe, dans toute les composantes des Jeux, la place qui lui revient ». Le titre III de cette convention, intitulé « Culture et langue française », prévoit de façon concrète une étroite collaboration dans ces deux domaines entre le COVAN et le gouvernement du Québec.

De plus, dans le cadre d'une entente multipartite signée entre le gouvernement du Canada, la province de la Colombie-Britannique, la ville de Vancouver, la municipalité de Whistler, le comité olympique canadien, le comité paralympique canadien et le comité d'organisation de Vancouver 2010, une annexe spécifiquement consacrée aux « Exigences du Canada sur les langues officielles » dresse un portrait que l'on pourrait qualifier d'exemplaire du statut des langues olympiques lors de ces futurs Jeux. La seule ombre à ce tableau prometteur concerne l'octroi de la retransmission télévisuelle au réseau CTV, qui laisse planer un doute sérieux sur la possibilité pour les téléspectateurs francophones de disposer de programmes en français sur les chaînes de télévision non payantes. Les solutions, notamment technologiques, à ce problème sont cependant, nous a-t-on assuré, sérieusement à l'étude.



Si les engagements pris par le COVAN sont tenus, ces Jeux d'hiver pourraient constituer pour l'avenir une référence en matière de respect des langues officielles du Mouvement olympique. Encore faudrait-il, pour y arriver, en faire désormais des règles et imprimer les nécessaires ajouts aux cahiers des charges des villes hôtes et des comités d'organisation des Jeux. Sinon, l'épisode olympique de Vancouver ne sera qu'une éclaircie dans un horizon qui demeurera contraire.



Annexes

Programme des deux missions du Grand Témoin

PROGRAMME DE LA MISSION PRÉPARATOIRE

Paris – Rome – Turin, 19-26 septembre 2005

Lundi 19 septembre – Paris

- | | |
|------|--|
| 10 h | M. Claude Laverdure, Ambassadeur du Canada auprès de la France |
| 13 h | M. Christopher Malone, Conseiller à la coopération Cabinet du Secrétaire général de la Francophonie |
| 15 h | M. Xavier North, Délégué général à la langue française et aux langues de France |
| 16 h | M. Hervé Bourges, Président de l'Union internationale de la presse francophone et Grand Témoin de la Francophonie aux Jeux olympiques d'Athènes 2004 |

Mardi 20 septembre – Rome

- | | |
|---------|--|
| 10 h | Réunion de travail à l'Ambassade de France |
| 11 h 45 | Rencontre avec M. Loïc Hennekinne, Ambassadeur de France en Italie |
| 13h15 | Déjeuner avec des personnalités du monde culturel |

Mercredi 21 septembre

- 11 h Rencontre avec Mme Blefari-Melazzi, Directrice générale pour la promotion et la coopération culturelle, ministère des Affaires étrangères (Italie)
- 12 h Rencontre avec M. Mario Pescante, Secrétaire d'État aux Sports, ministère des Biens et Activités culturels, superviseur des Jeux olympiques pour le gouvernement italien
- 13 h 15 Déjeuner avec M. Bob Fowler, Ambassadeur du Canada en Italie
- 16 h 15 Rencontre avec le Groupe des Ambassadeurs francophones à Rome sous la présidence de M. Jean de Ruyt (Belgique)

Jeudi 22 septembre – Turin

- 9 h Tour de la ville et des principales installations olympiques
- 10 h 30 Départ pour deux sites de montagne : Sestrière et Sauze d'Oulx
- 16 h 30 Rencontre avec Mme Odile Remik-Adim, Consule générale de France à Turin
- 18 h Rencontre avec M. Valentino Castellani, Président du TOROC
- 19 h 30 Visite du Centre culturel français de Turin
- 20 h 30 Dîner organisé par le Centre culturel français de Turin avec des personnalités francophones de Turin et des représentants de la presse locale

Vendredi 23 septembre

- 10 h Rencontre avec M. Sergio Bisacca, vice-président de la Province de Turin
- 12 h 30 Rencontre avec M. Andrea Varnier, Responsable du service Image et événements du TOROC et Mme Moira martin, Responsable du service édition
- 15 h Séance de travail avec les responsables de différents services du TOROC : traduction, Internet, technologies, protocole, comités nationaux olympiques, relations avec les médias

Lundi 26 septembre – Paris

- 10 h Audience auprès de M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie



- 10 h 45 Rencontre avec les Chefs de services du groupe de travail interministériel « Le français dans le sport » des ministères français des Affaires étrangères, des Sports et de la Culture
- 12 h 30 Rencontre-déjeuner avec la presse francophone
- 15 h Rencontre avec M. Michel Vandepoorter, Chef du service des Affaires francophones, Correspondant national auprès de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, M. Michel Lummaux, Directeur de la coopération culturelle et du français, et M. Rémy Marcin, chargé des relations avec la presse et le Parlement, ministère de la Coopération, du Développement et de la Francophonie
- 16 h Rencontre avec M. Ludovico Ortona, Ambassadeur d'Italie auprès de la France

PROGRAMME DE LA MISSION À TURIN

10-26 février 2006

Vendredi 10 février

Tour d'horizon de la ville de Turin (installations olympiques et signalisation)

20 h Cérémonie d'ouverture

Samedi 11 février

Matin Entretiens individuels

12 h Déjeuner offert par l'OIF à l'espace francophone du Centre culturel français de Turin

Après-midi Hockey féminin Italie-Canada

Dimanche 12 février – Sestrière

12 h-13 h 30 Descente hommes. Déjeuner au village de Sestrière suivi de la visite du village olympique

18 h-19 h 30 Sauts à skis hommes (Pragelato)

Lundi 13 février

- | | |
|---------------|--|
| Matin | Entretiens individuels |
| Après-midi | Visite du centre de presse |
| 17 h | Présentation de la mission du Grand Témoin au Café du Centre culturel français de Turin (en présence d'Ernesto Ferrero, président de « Turin, capitale mondiale du livre 2006 » et directeur de la Foire du livre) |
| 19 h- 23 h 15 | Patinage artistique (finale couples) |

Mardi 14 février

- | | |
|-----------|--|
| Matin | Entretiens individuels |
| En soirée | Réception de la délégation canadienne en présence de M. Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec |

Mercredi 15 février

- | | |
|------------|--|
| Matin | Entretiens individuels |
| Après midi | Visite du village olympique de Turin |
| 19 h 30 | Patinage de vitesse sur piste courte. Éliminatoires hommes |

Judi 16 février

- | | |
|--------------|---|
| Matin | Entretiens individuels |
| 17 h-18 h | Patinage de vitesse. Poursuite par équipes hommes et femmes |
| 19 h-21 h 30 | Patinage artistique : figures libres hommes |

Vendredi 17 février

- | | |
|-------------------------|------------------------|
| Matin | Entretiens individuels |
| Déjeuner au Club France | |

Samedi 18 février

- | | |
|-----------|---|
| Matin | Entretiens individuels |
| 17 h-19 h | Patinage de vitesse : 1 000 m hommes |
| 19 h 30 | Patinage de vitesse sur piste courte (1 500 m femmes, 1 000 m hommes) |

**Dimanche 19 février**

Visite des pavillons Vancouver 2010 et Pékin 2008

Soirée : Hockey hommes Canada-Finlande

Lundi 20 février

Matin Entretiens individuels

20 h 30 Finale hockey féminin

22 h-23 h 30 Finale patinage artistique individuel femmes

Mardi 21 février

11 h Entretiens individuels

16 h Hockey hommes. Canada-Tchécoslovaquie

Mercredi 22 février

Matin Entretiens individuels

18 h 45-20 h 15 Ski acrobatique finale femmes (Sauze d'Oulx)

Jeudi 23 février

Matin Entretiens individuels

17 h 30-20 h 30 Curling finale femmes

21 h 30-23 h 30 Patinage artistique individuel femmes

Vendredi 24 février

Entretiens individuels

Samedi 25 février

Entretiens individuels

Dimanche 26 février

20 h Cérémonie de clôture

Liste des personnes rencontrées

MEMBRES DU CIO

- M. Jacques Rogge, Président
- M. Mario Pescante (Italie), Secrétaire d'État aux Sports
- M. Richard Pound (Canada), Président de l'Agence mondiale antidopage
- M. René Fasel (Suisse), Président de la Fédération internationale de hockey sur glace, responsable pour le CIO de la coordination de Vancouver 2010
- M. Ram Ruhee (Maurice)
- M. Lanssana Palenfo (Côte d'Ivoire), Président des comités nationaux africains

MEMBRES DE L'ADMINISTRATION DU CIO

- M. Gilbert Felli, Directeur exécutif chargé de la coordination des Jeux olympiques
- M. Michel Filliau, Directeur du département des relations avec les comités nationaux olympiques
- M. Pere Miro, Directeur de la solidarité olympique



RESPONSABLES DE COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES

- M. Henri Serandour (France)
- M. Hysen Domi (Albanie)
- M. Stavri Bello (Albanie)
- M. Pierre Olivier Beckers (Belgique)
- M. Abdoulaye Seye (Sénégal)

REPRÉSENTANTS DU TOROC

- M. Valentino Castellani, Président
- M. Andrea Varnier, Responsable du service image et événements
- Mme Moira Martin, Responsable du service édition

RESPONSABLES DE PÉKIN 2008

- M. Kewen Lu, Représentant des services linguistiques du comité d'organisation Pékin 2008
- M. Chen Ping, Représentant du département des médias et de la communication du comité d'organisation Pékin 2008

RESPONSABLES DE VANCOUVER 2010

- M. John Furlong, Directeur général du COVAN
- Mme Glynis Peters, Gestionnaire des Grands Jeux à Sport Canada

REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT ITALIEN

- M. Mario Pescante, Secrétaire d'État aux Sports, ministère des Biens et Activités culturels
- M. Ludovico Ortona, Ambassadeur d'Italie en France
- Mme Anna Blefari-Melazzi, Directrice générale pour la promotion et la coopération culturelle, ministère des Affaires étrangères

REPRÉSENTANTS DE LA PROVINCE ET DE LA VILLE DE TURIN

- M. Sergio Bisacca, vice-Président de la Province de Turin

- M. Fiorenzo Alfieri, Adjoint à la culture, Ville de Turin
- Mme Paola Monaci, Présidente de la Commission de la culture de la Ville de Turin

REPRÉSENTANTS DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

- M. Abdou Diouf, Secrétaire général
- M. Clément Duhaime, Administrateur
- M. Christopher Malone, Conseiller à la coopération, cabinet du Secrétaire général

REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

- M. Loïc Hennekinne, Ambassadeur de France en Italie
- Mme Odile Remik-Adim, Consule générale de France à Turin
- Mme Delphine Borione, Conseiller culturel, Ambassade de France en Italie
- Mme Sabrina Grassi-Fossier, Directrice du Centre culturel français de Turin
- M. Jean-Pierre Pouget, Attaché de coopération pour le français, Turin
- M. Xavier North, Délégué général à la langue française et aux langues de France
- M. Thierry Maudet, Adjoint à la directrice des sports, ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative
- M. Michel Lummaux, Directeur de la coopération culturelle et du français, ministère de la Coopération, du Développement et de la Francophonie
- M. Michel Vandepoorter, Chef du service des Affaires francophones, ministère de la Coopération, du Développement et de la Francophonie
- M. Rémy Marcin, chargé des relations avec la presse et le Parlement, ministère de la Coopération, du Développement et de la Francophonie



REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT CANADIEN

- M. Claude Laverdure, Ambassadeur du Canada en France
- M. Bob Fowler, Ambassadeur du Canada en Italie
- Mme Judith LaRocque, sous-Ministre, Patrimoine canadien

REPRÉSENTANTS DU QUÉBEC

- M. Jean-Marc Fournier, Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Mme Daniela Renosto, Directrice de l'Agence culturelle du Québec en Italie

REPRÉSENTANT DU MAROC

- M. Abderrahim Bendaoud, Consul général du Maroc à Turin

GROUPE DES REPRÉSENTANTS DU CORPS DIPLOMATIQUE FRANCOPHONE À ROME

Présidé par M. Jean de Ruyt, Ambassadeur de Belgique en Italie

MÉDIAS

- M. Daniel Asselin, Directeur du service des sports de la Société Radio Canada
- M. Pierre Pointeau, Directeur du service des sports, Agence France Presse
- M. Alain Luzenfichter, *L'Équipe*
- M. Gabriele Ferrari, *La Stampa, Torino Sette*
- M. Orlando Perera, Rai 3



Revue de presse

<i>Date</i>	<i>Source</i>	<i>Média</i>	<i>Pays</i>	<i>Journaliste</i>	<i>Contenu</i>	<i>Titre de l'article/Nom de l'émission</i>
1/07/2005	Presse-francophonie.org	site Internet	France		article	Lise Bissonnette Grand Témoin aux JO d'hiver
2/07/2005	La Tribune	quotidien	Canada	M.Dolbec	article	Lise Bissonnette aux JO de Turin pour défendre la place du français
18/07/2005	Les Arts et la Ville	hebdomadaire	Canada		article	La coprésidente de Les Arts et la Ville aux Jeux olympiques d'hiver !
31/01/2006	latribune.fr	site Internet	France		article	Organisation internationale de la Francophonie – L'écrivain et journaliste Lise Bissonnette, Grand Témoin de la Francophonie aux XX ^{es} Jeux olympiques d'hiver de Turin
1/02/06	provincia.torino.it	site Internet	Italie		article	Il mondo Francofono rivendica pari dignità. Il Vice-Presidente della provincia, Sergio Bisacca, ha incontrato Lise Bissonnette, Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux olympiques de Turin
2/02/2006	lefaso.net	site Internet	Burkina Faso		article	Francophonie : la Québécoise Lise Bissonnette, Grand Témoin aux XX ^{es} Jeux olympiques d'hiver de Turin
5/02/2006	lintelligent.com	site Internet	France		article	Lise Bissonnette
8/02/2006	Agence France Presse	agence de presse	France		article	JO 2006 – Une observatrice québécoise de la Francophonie présente à Turin
8/02/2006	L'Équipe	quotidien	France		article	JO-Langue officielle : Le français observé
8/02/2006	premier-ministre.gouv	site Internet	France		article	La préparation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Turin
9/02/2006	Centre Presse Aveyron	quotidien	France		article	JO Express : Et le français ?
9/02/2006	La Marseillaise	quotidien	France		article	Francophonie
9/02/2006	La Presse de la Manche	quotidien	France		article	L'actualité, c'est aussi
11/02/2006	Le Républicain lorrain	hebdomadaire	France		article	Le français bousculé

La place et l'usage de la langue française aux Jeux olympiques d'hiver de Turin 2006

<i>Date</i>	<i>Source</i>	<i>Média</i>	<i>Pays</i>	<i>Journaliste</i>	<i>Contenu</i>	<i>Titre de l'article/Nom de l'émission</i>
15/02/2006	RFI	radio	France	Y. Amar/ S. Mallet	entretien radio	La Danse des mots
16/02/2006	Radio Canada Ontario	radio	Canada	Ch. Levesque	entretien radio	Tranche matinale
16/02/2006	BBC World	radio	Royaume Uni	L. Rocha	entretien radio	Bulletin d'information
18/02/2006	Le Figaro Magazine	hebdomadaire	France		article	Turin. L'Organisation internationale de la Francophonie veille au grain
18/02/2006	La Croix	quotidien	France	P. Bienvault	article	L'écrivain Lise Bissonnette est le "Grand Témoïn" à Turin de l'Organisation internationale de la francophonie – Le français veut rester sur le podium olympique
18/02/2006	Libération	quotidien	France	A. Léauthier	article	Quelques points noirs au milieu de la neige – La langue française oubliée
19/02/2006	RAI-Val d'Aoste	TV	Italie	N. Prigent	entretien TV	Journal télévisé en français
21/02/2006	Agence France Presse	agence de presse	France		article	JO 2006 – Le français dans le monde et aux Jeux
21/02/2006	Agence France Presse	agence de presse	France	P. Pointeau	entretien	Le français est encore vivant au CIO
21/02/2006	france-italia.it	site Internet	Italie		article	Le français, langue officielle des Jeux olympiques
21/02/2006	Le Devoir	quotidien	Canada	A. Robitaille	article	Lise Bissonnette, l'œil de la Francophonie à Turin
21/02/2006	La Presse canadienne	quotidien	Canada		article	Le français devra regagner sa place sur la scène internationale
21/02/2006	Reuters Mondiale	agence de presse		N. Graves	article	JO – Le français troisième sur le podium des langues
21/02/2006	Reuters Mondiale	agence de presse		N. Graves	article	Olympic – French takes third in linguistic Games
21/02/2006	Radio Canada	radio/TV	Canada	M. Cormier	entretien TV	Tranche matinale
22/02/2006	consulfrance-quebec.org	site Internet	Canada		article	La place du français lors des JO



<i>Date</i>	<i>Source</i>	<i>Média</i>	<i>Pays</i>	<i>Journaliste</i>	<i>Contenu</i>	<i>Titre de l'article /Nom de l'émission</i>
22/02/2006	franc-parler.org	site Internet	France		article	Le français, langue olympique : l'écrivain et journaliste Lise Bissonnette, Grand Témoin de la Francophonie aux XX ^{es} Jeux olympiques d'hiver de Turin
22/02/2006	Libération	quotidien	France		article	Turin 2006 : JO francophones ?
22/02/2006	L'Humanité	quotidien	France		article	Francophonie
22/02/2006	Marseille Plus		France		article	Langue : Le français aux Jeux
23/02/2006	L'Echo la Marseillaise	quotidien	France		entretien	Le français est encore vivant
24/02/2006	mri.gouv.qc.ca	site Internet	Canada/ Québec		article	Turin : Lise Bissonnette a le français à l'œil
24/02/2006	RFI	radio	France	F. Gassmann/ Ch. Diremszian	entretien radio	Mondial sport
24/02/2006	RFI	radio	France	F. Gassmann/ Ch. Diremszian	entretien radio	Sommaire Mondial sport dans Afrique Midi
24/02/2006	Radio Canada Vancouver	radio	Canada	J. Carpentier	entretien radio	
25/02/2006	La Presse	quotidien	Canada	P. Foglia	article	Le français : game over
20/03/2006	Radio Canada	radio	Canada	M.-F. Bazzo	entretien radio	Émission Indicatif Présent
27/04/2006	Le Monde	quotidien	France	N. Herzberg	article	Le français lutte pour garder sa place dans le monde



Je tiens à remercier vivement :

- *Le gouvernement du Québec qui a accepté que j'assume les charges liées à cette mission, et le ministère des Relations internationales pour son appui particulier ;*

- *Ma conseillère principale à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Mme Carole Payen, qui a partagé entièrement les tâches liées à ma mission à Turin – y compris la rédaction de ce rapport, et qui m'a permis de remplir à distance les devoirs liés à mes fonctions habituelles ;*

- *La direction du Centre culturel français de Turin, en particulier sa directrice Mme Sabrina Grassi et M. Jean-Pierre Pouget. Le Centre fut pour nous non seulement un havre mais un lieu d'initiation à la vie artistique de la ville ;*

- *La représentante du Québec en Italie, Mme Daniela Renosto, qui a soutenu activement la planification de nos deux séjours, et dénoué des situations difficiles ;*

- *La coordonnatrice du CIO pour les Jeux d'hiver de Turin, Mme Florence Lethier, qui a aimablement contribué à l'organisation de rencontres avec les personnalités du Mouvement olympique ;*

- *Les membres du personnel de l'Organisation internationale de la Francophonie, dont M. Pierre de Cocatrix, M. Christopher Malone, Mme Anissa Barrak et M. Michel Dach.*

L'Organisation internationale de la Francophonie

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle compte à ce jour cinquante-trois États et gouvernements membres et dix observateurs. Présente sur les cinq continents, elle représente plus du quart des États membres de l'Organisation des Nations unies.

L'OIF apporte à ses États membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de coopération multilatérale, conformément aux grandes missions tracées par le Sommet de la Francophonie : promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ; développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

Le français, partenaire des grandes langues internationales, pour la diversité culturelle et linguistique

Les chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage ont décidé, lors de leur X^e Sommet qui a eu lieu en novembre 2004 à Ouagadougou (Burkina Faso), de faire de la promotion de la langue française dans la vie internationale un des objectifs stratégiques de l'OIF pour les dix années à venir. Le français est la langue officielle de vingt-neuf pays sur les soixante-trois États et gouvernements de l'OIF et l'on estime à plus de 175 millions le nombre de francophones dans le monde, répartis sur les cinq continents.

La place du français comme langue internationale est liée à son statut et à son usage comme langue officielle et langue de travail dans les organisations internationales, les institutions européennes et les grandes manifestations internationales culturelles et sportives. Face aux effets pervers de la mondialisation dans le domaine des langues et prenant en compte la nécessité de préserver la diversité linguistique dans le monde, l'OIF a mis en place un programme pour sauvegarder la place de la langue française et développer sa présence aux côtés des autres grandes langues internationales. Elle agit de concert avec les autres grandes aires linguistiques (hispanophone, lusophone, arabophone) pour le maintien d'un environnement francophone et multilingue dans la vie internationale.

© Organisation internationale de la Francophonie, Paris, 2006. Tous droits réservés.

ISBN 92-9028-294-0.

Impression : Burlet Graphics.

Imprimé en France.

La place et l'usage de la langue française aux Jeux olympiques d'hiver 2006

Désignée par le Secrétaire général de la Francophonie, S.E.M. Abdou Diouf en tant que “Grand Témoin de la Francophonie” pour les XX^{es} Jeux olympiques d'hiver, Mme Lise Bissonnette a effectué une mission d'observation et de sensibilisation à l'usage du français durant toute la période des Jeux (10-26 février 2006).

Les résultats, conclusions et recommandations du Grand Témoin de la Francophonie sont consignés dans ce rapport qui enregistre les points de satisfaction et formule des propositions d'amélioration pour les Jeux olympiques futurs.

Après les Jeux olympiques d'Athènes en 2004 et ceux de Turin en 2006, l'Organisation internationale de la Francophonie poursuivra cette action de sensibilisation, d'observation et de renforcement de l'usage de la langue française aux Jeux de Pékin de 2008 pour lesquels un Grand Témoin sera désigné.

La préservation de la place du français en tant que langue olympique est l'une des actions prioritaires entreprises par l'Organisation internationale de la Francophonie qui a placé la promotion de la langue française dans la vie internationale parmi ses objectifs stratégiques pour les dix années à venir.



AFP photo/Youri Kadobnov

Auteur de plusieurs romans et essais, directrice et éditrice du quotidien *Le Devoir* pendant huit années, Lise Bissonnette est présidente-directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Membre du jury du Prix des cinq continents de la Francophonie, elle a démontré à plus d'un titre son implication pour la Francophonie et pour les valeurs qu'elle défend.